

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 mai 2014
(convocation du 14 mai 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Mai Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. RAUTUREAU Benoit, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h 15
M. MAMERE Noël à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 11 h 15
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. BRUGERE Nicolas à Mme BREZILLON Anne
M. CAZABONNE Didier à Mme CAZALET Anne-Marie
Mme CHABBAT Chantal à M. GARRIGUES Guillaume
Mme CHAZAL Solène à Mme PIAZZA Arielle
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Jean-Louis
M. DELLU Arnaud à Mme JARDINE Martine

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOLET Thierry
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. RAYNAL Franck
M. RAUTUREAU Benoit à Mme LOUNICI Zineb jusqu'à 11 h 00
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain
Mme THIEBAULT Gladys à M. MARTIN Eric
Mme VILLANOVE Marie-Hélène à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 15

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

**Convention de recherche et développement entre la Communauté urbaine de Bordeaux et la MSHA pour le projet ECU : «L'eau dans les choix urbains» -
Décision - Autorisation**

Madame JACQUET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le programme régional «Eau dans les choix urbains» (ECU) est un projet de recherche-développement aquitain qui étudie les enjeux et les leviers permettant d'accéder à une gestion durable de l'eau en milieu urbain. Le programme ECU, démarré en octobre 2010 avec le soutien du Conseil Régional d'Aquitaine s'inscrit dans la continuité du projet de recherche «Eau&3E» porté par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

Ce programme régional est sous la responsabilité scientifique de chercheurs de l'Université Bordeaux Montaigne (UMB-UMR ADESS). Il est hébergé à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA), une association Loi 1901 composée de membres représentant les institutions régionales, les autorités de tutelles, le CNRS, les Universités d'Aquitaine, l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux et de membres associés représentant les équipes ou centres de recherche des Universités ou du CNRS qui coopèrent aux programmes scientifiques de la MSHA.

Le projet ECU approfondit le chantier de recherche ouvert par le programme ANR Eau&3E et est accompagné par des partenaires institutionnels, publics et privés, intervenant dans les domaines de l'eau et de l'habitat social. Le projet comporte cinq volets interdépendants : Consommation, Habitat, Gouvernance, Responsabilité Sociale et Environnementale et International.

Il est proposé que la Cub contribue financièrement à la conduite du projet ECU, qui a démarré en 2010 et qui se poursuit jusqu'au 12 juillet 2014, avec ouvrage à paraître avant le 12 janvier 2015. Cette contribution permettra notamment à l'équipe de recherche de finaliser la production de données de consommation consolidées et spatialisées sur le territoire du contrat de concession de l'eau potable de la CUB. En effet, l'analyse territoriale des consommations d'eau permet d'appréhender les dynamiques actuelles. Les données de consommation (sur 22 communes du périmètre de la concession d'eau potable de la CUB) sont travaillées dans une approche statistique (construction d'une base de données)

et dans une approche spatialisée (géoréférencement des données de consommation et croisement avec des données socio-économiques ou urbaines). La finalisation de ces résultats contribuera aux objectifs de gestion durable de l'eau, par la définition d'une grille d'analyse fine des consommations du territoire permettant un suivi détaillé de leur évolution dans les années à venir. La contribution de la CUB permettra également de développer le travail sur l'analyse des usages et des postes de consommation d'eau des ménages logés en habitat social par le biais d'un croisement des données de consommations avec des données sociales. La CUB bénéficiera du droit d'usage des résultats de ces travaux et de l'ensemble des résultats du projet ECU.

Aussi, il est proposé de passer une convention avec le MSHA permettant de :

- contribuer financièrement au projet ECU,
- préciser les engagements réciproques de la MSHA et de la Collectivité.

Le montant de la contribution financière de la Communauté urbaine de Bordeaux est fixé à 36 000 euros TTC maximum (montant ferme et définitif) à verser au cours de l'année 2014. Les engagements respectifs des parties sont formalisés au sein d'une convention.

Les dépenses résultant de la présente convention sont estimées à 36 000 € TTC hors subvention de l'agence de l'eau et seront imputées sur les crédits ouverts à cet effet au budget Principal :

Code Opération 05P131O001 - Libellé Opération Exploitation Eau Potable - Nature Analytique 617 Etudes et recherches - 811 Eau et Assainissement.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code des collectivités territoriales ;

VU le code de la propriété intellectuelle ;

VU le code des marchés publics et notamment son article 3-6 ;

Vu le projet de convention annexé à la présente délibération ;

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

Il est de l'intérêt de la Cub de pouvoir s'associer par le biais d'une convention de recherche et développement avec la MSHA pour le développement du projet ECU «L'eau dans les choix urbains»

DECIDE

Article 1 : D'approuver les termes de la convention de recherche et développement avec la MSHA ci-annexée ;

Article 2 : D'autoriser Monsieur le président à signer la convention ci-annexée ;

Article 3 : D'autoriser Monsieur le président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : Les dépenses résultant de la présente convention seront imputées sur les crédits ouverts à cet effet au budget Principal :

Code Opération 05P131O001 - Libellé Opération Exploitation Eau Potable - Nature Analytique 617 Etudes et recherches - 811 Eau et Assainissement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 mai 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 JUIN 2014

PUBLIÉ LE : 6 JUIN 2014

Mme. ANNE-LISE JACQUET